

Conseil Municipal des Jeunes



Commune de
Saint Christophe du Ligneron



14 jeunes

- ✓ Élus dans les 2 écoles
- ✓ Du CM1 à la 5ème

Deux
commissions

- ✓ Citoyenneté et
solidarité
- ✓ Environnement et
biodiversité

Réunions

- ✓ Par commission les
samedis de 10h30 à
11h45
- ✓ En conseil les
mercredis de 17h30 à
19h

Réunion d'informations parents et jeunes
Souhaitant intégrer le CMJ

Vendredi 20 septembre 2019 à 20h en mairie

Contacts:

Alice, animatrice CMJ: 06/84/91/15/58

Maryse, élue référente CMJ: 06/23/43/50/18



Les élections

- ✓ Matinée entre les deux écoles
- ✓ Salle du conseil
- ✓ Carte électorale
- ✓ Vote pour candidat CM1 et CM2 des deux écoles

Vendredi
4 octobre

Être candidat

- ✓ Faire remplir les annexes par ses représentants légaux
- ✓ Faire sa profession de foi=
 - Les raisons de ta candidature
 - Ce que tu aimerais pour ta commune
 - Tes qualités pour être élu(e)
 - Un slogan pour ta campagne électorale
- ✓ Remettre ta candidature à Alice (en mairie ou à Ado'Space) au plus tard le 1^{er} octobre

Les dates à retenir:

- ✓ Candidature au plus tard le 1^{er} octobre
- ✓ Elections le 4 octobre
- ✓ Premier conseil le mercredi 16 octobre 17h30-19h
- ✓ Pot de passation de pouvoir le 16/10 à 19h30
- ✓ Conseil le mercredi 6 novembre 17h30-19h
- ✓ Commémoration le 11 novembre



Annexe 1: Autorisations

Si parents divorcés, merci de remplir les informations pour chacun. Chaque parent doit apporter son autorisation. Un enfant élu ne peut pas rater une réunion sur deux parce qu'il est chez un parent qui n'a pas donné son aval.

Je soussigné (e) Mr et Mme :
Représentant légal, demeurant :

Tél fixe : Tél portable :

Autorise mon enfant : Né (e) le

Scolarisé (e) en classe de : A L'Ecole :

Je soussigné (e) Mr et Mme :
Représentant légal, demeurant :

Tél fixe : Tél portable :

Autorise mon enfant : Né (e) le

Scolarisé (e) en classe de : A L'Ecole :

A être candidat (e) au Conseil Municipal de Saint Christophe du Ligneron et, s'il (elle) est élu (e) à participer aux activités de ce conseil.

Planning conseils: une fois entre chaque vacances scolaires, les mercredis 17h30-19h
Planning commissions: une à deux fois par mois les samedis 10h30-11h45

J'autorise les responsables à utiliser les images (photos et films) de mon enfant prises pendant les activités du Conseil Municipal des Jeunes.

J'autorise mon enfant:

A partir seul(e)

A être véhiculé par :

Mr et Mme : Tel :

Mr et Mme : Tel :

Autorise l'animatrice/l'animateur à transporter mon enfant

Préférence moyen de communication :

Mail

Texto - SMS

Remarques particulières :

.....

A Saint christophe du ligneron, le :

Signature des deux parents, précédée de la mention « lu et approuvé »

Annexe 2: fiche de candidature

NOM DU CANDIDAT :	
PRENOM DU CANDIDAT :	
DATE DE NAISSANCE :	
CLASSE :	ECOLE :

Déclare faire acte de candidature à l'élection du Conseil Municipal des jeunes Ligneronnais.

A Saint christophe du ligneron, le :

Signature du candidat

Droits et devoirs

Cette charte fixe les règles que le jeune conseiller s'engage à respecter durant toute la durée du mandat – octobre 2019 à octobre 2020.

➤ Les devoirs

En tant que représentant des jeunes de la commune, il se doit:

- ✓ D'être respectueux et de communiquer avec les autres membres du CMJ
- ✓ D'être porteur de projet et de s'y investir
- ✓ D'assister aux réunions
- ✓ D'être au moins présent à une commémoration
- ✓ De participer à des moments intergénérationnels
- ✓ D'être présent à une actions de la semaine de lutte contre les discriminations
- ✓ D'être présent le plus possible aux actions organisées par le CMJ
- ✓ De communiquer les informations à ses parents et à l'animateur/l'animatrice
- ✓ D'informer les habitants des actions menées par le CMJ
- ✓ De représenter les jeunes auprès des élus adultes

Le conseil municipal adulte représenté par Monsieur le Maire sera partenaire des actions menées par le CMJ afin de mettre à disposition tous les moyens nécessaires à la réalisation de leurs projets. Mise à disposition du matériel ; organisation de visites de lieux institutionnels (Conseil Général...)...

➤ Les droits

Les conseillers sont égaux et ont les mêmes droits:

- ✓ Proposer des projets et actions
- ✓ Organiser des manifestations suite à une décision prise par l'ensemble du CMJ
- ✓ Exprimer tes opinions
- ✓ Donner aux jeunes la possibilité de participer à la vie municipale en faisant part de leurs idées
- ✓ Donner son pouvoir à un autre conseiller afin de le représenter au conseil

A Saint christophe du ligneron, le :

Signature du candidat

Signature des représentants légaux